

# Revue des politiques sociales et familiales

## Recommandations aux auteurs

### Ligne éditoriale

La *Revue des politiques sociales et familiales* est une publication scientifique trimestrielle et pluridisciplinaire (sociologie, sciences politiques, économie) à comité de lecture. Elle publie des analyses sur les politiques publiques de son champ, les acteurs et les prestations de la branche Famille, la parentalité, les structures familiales, la conciliation vie professionnelle et vie familiale, la jeunesse. Les contributeurs extérieurs peuvent alimenter **les trois parties** qui la constituent :

- **les articles scientifiques de la première partie ;**
- **les synthèses et statistiques de la deuxième partie :** notes de recherche, résultats d'étude, revues de littérature, comptes rendus de colloques ;
- **les comptes rendus de lectures.**

### Procédure

Les **articles de première partie** sont soumis à **l'évaluation d'au moins deux experts** et discutés en comité de rédaction. Les documents de la deuxième partie sont seulement soumis au comité de rédaction.

Afin de faciliter la lecture des articles et des documents, la rédaction peut faire des suggestions de modifications de forme (titres, intertitres, demandes d'encadrés...).

Les auteurs de première partie reçoivent quatre exemplaires de la revue et ceux des deuxième et troisième parties, deux exemplaires.

### Présentation

**Le texte** est présenté en Arial 11 en double interligne. Éviter les feuilles de style.

**Les tableaux et les graphiques** sont numérotés, les sources sont indiquées et, le cas échéant, une note de lecture de deux à quatre lignes est ajoutée.

**Les citations** sont en italique et les sources indiquées.

**Les sigles** sont développés lors de leur première apparition dans le texte.

**Les notes** sont positionnées en bas de page.

**Les références bibliographiques** font l'objet d'un appel dans le texte (Dupont, 1996). Les références sont présentées en fin d'article, par ordre alphabétique, de la façon suivante : Bourdieu P., 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil ; Autès M., 2005, Territoires et subjectivités : les nouveaux défis de l'action sociale, *Politiques sociales et familiales*, n° 81, p. 9-18.

### Articles de première partie :

**50 000 signes** maximum, notes, annexes et bibliographie comprises (sont comptabilisés comme signes les caractères, la ponctuation, les espaces). Un **résumé** de 8 à 10 lignes doit accompagner l'article. Au besoin, un encadré méthodologique est intégré. La page de titre doit comporter les nom, prénom, institution de rattachement, e-mail de(s) l'auteur(s). Les intertitres et les sous-titres (taille et format et police différente) sont clairement indiqués mais non numérotés.

### Synthèses et statistiques de deuxième partie :

**20 000 signes** maximum. Une introduction est nécessaire.

### Comptes rendus de lecture :

**8 000 signes** maximum. Préciser en clair les nom et prénom des auteurs de l'ouvrage, le titre, l'éditeur, l'année de parution, le nombre de pages, et les nom et prénom du rédacteur ainsi que son institution de rattachement.

### Mise en ligne

En publiant dans la *Revue des politiques sociales et familiales*, l'auteur autorise la revue à reproduire et diffuser sa contribution sur le portail électronique de la Cnaf : [www.cnaf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications/](http://www.cnaf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications/) ainsi que sur le portail de sciences humaines et sociales Persée [www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/cnaf](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/revue/cnaf)). L'autorisation de l'auteur est consentie pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection de droits de propriété intellectuelle.

### Soumettre un article

**Les articles peuvent être proposés spontanément tout au long de l'année.** Ils doivent être adressés en version électronique (format doc, docx, odt ou rtf) à la rédactrice en chef, Frédérique Chave : [frederique.chave@cnaf.fr](mailto:frederique.chave@cnaf.fr).

Les fichiers des tableaux et graphiques réalisés sous excel sont remis au format xls. Pour les graphiques non réalisés sous excel, fournir un fichier natif au format eps, ai ou emf. Les cartes sont transmises au format Cartes & données, eps, ai, emf ou wmf. Le format demandé pour les images ou photos est jpg, 300 dpi, mode CMJN.

Caisse nationale des Allocations familiales  
Direction des statistiques, des études et de la recherche  
*Revue des politiques sociales et familiales* – 32 avenue de la Sibelle, 75685 PARIS CEDEX 14